

En Mayenne. Comment sont accueillis les enfants prioritaires ?

Des syndicats enseignants, notamment FO, ont fustigé les conditions d'accueil des enfants prioritaires dans les écoles mayennaises depuis le 16 mars 2020. Le directeur académique 53, Denis Waleckx, fait une mise au point.



Le directeur académique 53, Denis Waleckx fait une mise au point sur l'accueil des enfants prioritaires depuis le 16 mars. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Propos recueillis par Jean-Loïc GUERIN. Publié le 15/04/2020 à 18h01

[Lire le journal numérique](#)

[Écouter](#)

Partagez

•

• • • • • [Email](#)

Le torchon brûle entre les syndicats enseignants et la hiérarchie sur la mise en place de l'accueil des enfants prioritaires, [pendant le confinement](#) lié à la [pandémie de coronavirus](#). [Denis Waleckx, directeur des services académiques de la Mayenne](#) donne des explications.

Depuis le 16 mars, comment s'est passé l'accueil des enfants prioritaires ?

Dans un premier temps c'étaient les enfants de soignants. Puis, également ceux des personnels de l'aide sociale à l'enfance, des gendarmes, pompiers et policiers. Finalement, nous en avons eu très peu de ces quatre dernières catégories.

Au 16 mars, toutes les écoles étaient ouvertes pour accueillir ces enfants prioritaires par des enseignants volontaires. Il y en avait environ 120 avant d'atteindre un maximum de 200. Cet accueil se poursuit d'ailleurs durant les vacances pour ceux qui le souhaitent.

Dans un 2^e temps, pour des raisons sanitaires et pratiques, nous avons regroupé les écoles sur un seul site dans les communes les plus importantes comme Laval, Château-Gontier, Mayenne, Évron, Ernée. C'était plus commode, par exemple, pour fournir les repas.

Le syndicat Force ouvrière vous a reproché des manques et impréparations ?

Beaucoup de choses fausses ont été rapportées. Par exemple [de contraindre les enseignants à restituer leurs masques](#). La réalité est que nos stocks de masques ont été réquisitionnés pour des personnels prioritaires.

La sécurité sanitaire a, dès le début, été notre priorité. Avec mise en place des gestes barrières. C'est vrai qu'il y a des disparités entre les écoles, il a donc fallu demander à certaines communes de veiller à ce qu'il y ait partout du savon. Le gel hydroalcoolique n'est pas préférable à ce dernier.

Les syndicats ont aussi demandé un comité d'hygiène (CHSCT) départemental extraordinaire. Pourquoi avoir refusé ?

Il faut hiérarchiser les actions et respecter la chaîne de commandement. Nous attendions d'abord que le CHSCT régional se tienne. C'est le cas depuis jeudi 9 avril. Désormais des CHSCT départementaux vont avoir lieu d'ici la reprise de l'école le 11 mai.

FO vous accuse de faire de la discrimination syndicale pour nommer les professeurs volontaires ?

Il n'y a qu'une personne visée, en l'occurrence [Steve Gaudin](#). Cet enseignant syndicaliste ne semble pas avoir bien compris les règles de sécurité que nous appliquons dans les écoles. Et comme il y a pléthore de candidatures, je préfère m'abstenir. Ce n'est pas de la discrimination.